

MAIRIE DE PAUNAT

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 11 FEVRIER 2019

Date de convocation : 04 /02/2019

Présents : Mme MODOLO, Mrs CHAPPELL, CHORT, DELMARES, GONZALES, MARC, MERILLOU, PEYROT, VOS.

Absent : Mr COUTOU

.....

1 SITUATION DES LOCATIONS DE LOGEMENTS

- Pour le logement de la poste, la procédure d'huissier est en cours, les courriers adressés étant restés sans réponse un constat d'abandon de domicile sera réalisé le 18 février et la location sera possible dans le délai d'un mois.
- Logement de l'école, celui situé au dessus de la cantine sera loué par le couple de dentistes de Ste Alvere à compter du 1 avril.
- Le logement au dessus de l'école sera loué dès que les travaux de remise en état seront réalisés ; une visite de cet appartement est prévue à l'issue de la réunion pour déterminer la nature des travaux à réaliser.

2 ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux de remise en fonction des 3 pôles d'éclairage situés dans l'allée de la Croix de la Peyre ont été évalués par le SDE24, ils s'élèvent à environ 1800 euros dont la moitié pourra être prise en charge par le syndicat .Le conseil émet un avis favorable.

3 CONVENTION SPA

Le conseil décide de reconduire cette convention pour un montant annuel de 231 euros.

4 CHEMIN DES TREILS

Mr le Maire informe le conseil qu'après passage du géomètre, il s'avère que le chemin appartient dans sa totalité à Mr COUTOU ; Cette voie mesure environ 140 m de long sur 5 m de large soit une surface de 700m². Le conseil attendra la proposition de Mr COUTOU pour acquérir ce chemin et ensuite le bitumer.

5 MODIFICATIONS DES COMPETENCES DU GRAND PERIGUEUX

Le Grand Périgueux prend en charge les sites touristiques suivants : L'eco musée de Sorges, le maquis de Durestal, et le lac de Neufont .Le conseil prend acte de cette décision.

6 GESTION DES DECHETS : BORNES ENTERREES

Le déploiement sur la commune sera réalisé à l'automne, le coût approximatif pour une plateforme est de 10 000 euros pour la commune et 10 000 euros pour le Grand Périgueux.

Le conseil décide de maintenir 2 sites de collecte sur la commune soit une dépense prévisible de 20 000 euros.

7 ANTICIPATION BUDGET INVESTISSEMENT 2019

Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des investissements votés en 2018. Le conseil autorise cette opération d'anticipation.

8 ADRESSAGE

Mr VOS présente les aspects techniques de la démarche ainsi que la cartographie des différentes voies du village. Les travaux préalables à la nomination des voies sont presque achevés. Le conseil remercie Mr VOS pour cet excellent travail et retient l'idée d'associer les habitants volontaires pour choisir le nom de nos voies.

9 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Grand Périgueux a voté à l'unanimité le plan de zonage élaboré sur le territoire des 43 communes, ainsi que le règlement applicable sur les différents secteurs déterminés.

Ce document doit ensuite être approuvé par la région, par l'état et par chacune des 43 communes.

Rappel : réduction de moitié des zones constructibles, pour Paunat utilisation des dents creuses et 2 zones OAP retenues : Le VEZOU (à côté du stade) et le terrain à côté de Tourette avec un nombre minimum de constructions à réaliser sur chaque terrain.

Une enquête publique est programmée en juin.

En l'état actuel du dossier il est demandé à chaque conseiller de prendre connaissance en détail de ce PLUI sur le site du Grand Périgueux et le conseil pourra émettre son avis lors d'une prochaine réunion.

Nos points de vigilance à vérifier :

- La liste des granges pouvant changer de destination
- La vérification du périmètre de covisibilité remplaçant le périmètre des 500m
- Les préconisations qualitatives des constructions dans le règlement

La séance est levée à 21h 30
